



(Embargo jusqu'au 28.03.2015 – 20 :00)

Dossier de Presse du 28 Mars 2015

**Le PBD Genève présente ses 8 candidats aux élections fédérales
de cet automne**

Samedi 28 mars 2015,
18 :30
Château de Jussy.



Communiqué de presse du 28 mars 2015

Validée en assemblée ce mercredi 25 mars, la liste a été formellement présentée ce soir à la presse et aux membres en présence de la Conseillère fédérale, Madame Eveline Widmer-Schlumpf.

Après un peu plus de 2 ans de présence à Genève, le PBD souhaite passer la vitesse supérieure et vise un siège au Conseil National en octobre prochain.

Pour atteindre cet objectif, le PBD Genève a donc sélectionné 8 candidats qui auront la lourde tâche de porter les couleurs d'un centre-droit libéral et responsable lors de ces élections.

La liste restera toutefois ouverte jusqu'au dépôt officiel.

Les candidats porteront principalement trois thèmes de campagne définis par le PBD Suisse : La transition énergétique, le soutien de la voie bilatérale et l'efficacité féminine (3 factsheet en annexe) Trois thèmes courageux, porteurs d'avenir et soutenus par un visuel original qui accompagnera le PBD dans toute la Suisse : l'abeille.

En plus de ces trois thèmes centraux, la campagne sera marquée par le franc fort et ses conséquences. Là aussi, le PBD s'engage à fond (1 factsheet en annexe).

La liste présentée est composée de personnes de qualité, soucieuses de l'avenir de leur canton et de leur pays et engagées dans la vie de la communauté.

Ainsi, **Thierry Vidonne**, entrepreneur responsable, Conseiller municipal à Hermance depuis 20 ans, candidat à l'adjointure au maire des élections municipales en cours et figure de sa commune portera les couleurs du PBD au Conseil des Etats.

Sandra Borgeaud, seule femme sur la liste jusqu'à présent, mettra à disposition son expérience d'ancienne attachée parlementaire et d'ancienne députée.

Anthony Jaria, très actif dans sa commune de Meyrin, engagé auprès de diverses associations, d'une énergie à toute épreuve, fait de l'intégrité politique son combat de tous les jours.

Yann Testa, qui a récemment rejoint le PBD, a porté le combat juridique contre la LPol devant les tribunaux. Il mettra son expérience juridique et législative au service des citoyens.



Mark Kugel, actuel candidat au Conseil municipal de Vernier, portera la voix de cette commune multiculturelle et populaire qu'il apprécie tant.

Enfin, **Laurent Thurnherr**, **Gilles Champoud** et **Charles Piguet**, candidats actuels aux élections municipales en ville-de-Genève, membres fondateurs du PBD Genève, tous trois membres du Comité cantonal, compléteront la liste.

Le PBD Genève est certain que ses candidats sauront emporter l'adhésion de beaucoup et défendre efficacement les valeurs du centre-droit pour construire une Suisse d'avenir.

Renseignements :

M. Charles Piguet, Président (079 779 34 40)

M. Thierry Vidonne, Vice-président (079 341 56 76)



Genève

Au Conseil des Etats,

- Thierry Vidonne, entrepreneur, Conseiller Municipal d'Hermance, Vice-président du PBD Genève (079 341 56 76)

Au Conseil National,

- Sandra Borgeaud, Secrétaire de direction, Ancienne députée au Grand-Conseil, Membre du Comité du PBD Genève (079 196 82 37)
- Gilles Champoud, Agent artistique, Membre du Comité du PBD Genève (079 479 35 47)
- Anthony Jaria, Garde frontière, Vice-président du PBD Genève (076 220 24 37)
- Mark Kugel, Ingénieur (079 654 18 16)
- Charles Piguet, Avocat-stagiaire, Président du PBD Genève (079 779 34 40)
- Yann Testa, Employé de commerce (076 233 26 46)
- Laurent Thurnherr, Avocat-stagiaire, membre du Comité du PBD Genève (079 737 92 05)
- Thierry Vidonne, Entrepreneur, Conseiller Municipal d'Hermance, Vice-président du PBD Genève (079 196 82 37)

La liste ci-dessus est classée par ordre alphabétique et non selon l'ordre sous lequel elle sera déposée.



Discours de Charles Piguet, Président du PBD Genève.

Madame la Conseillère fédérale,
Monsieur le Maire,
Chers membres,
Chers amis,

Je vous souhaite la bienvenue en ce lieu magnifique et je vous remercie avec émotion de votre soutien et de votre participation.

Alors que la campagne pour les élections municipales n'est pas encore terminée, nous voilà déjà réuni afin de vous présenter les candidats que nous lancerons dans la course au Conseil des Etats et au Conseil National en automne de cette année déjà.

Avant de vous dévoiler leurs noms, je souhaite dire deux choses qui me semblent importantes.

Premièrement, je m'adresse à vous madame la Conseillère fédérale, ainsi qu'à Monsieur votre époux et à Monsieur Piatti, je vous remercie d'être là et de nous honorer de votre présence. Nous ne pouvons qu'imaginer à quel point votre emploi du temps est chargé et les moments auprès de vos chers précieux. Pour cela, Madame, pour cette énergie que vous trouvez de venir nous voir ce soir, pour tout le travail que vous accomplissez pour notre pays, un seul mot : Merci !

Deuxièmement, avant de présenter des candidats à une élection, il est toujours nécessaire de dresser un bilan. De faire l'état des lieux en quelque sorte. Un état des lieux de notre pays, de notre canton et de nos communes et un état des lieux de notre Parti.

Vous connaissez tous, ou presque, la politique genevoise. Nous sommes certainement tous d'accord pour identifier les secteurs problématiques : logement, transport, charge fiscale, dette de l'état et chômage pour ne citer que les plus visibles.

L'identification de ces problèmes est simple mais leur résolution est à l'inverse compliquée. Cette résolution est rendue d'autant plus difficile que le monde politique genevois a mauvaise presse, qu'il se donne en spectacle, qu'il fait du parlement une tribune plutôt qu'un lieu de réflexion et de recherche de solution et que le populisme le plus nauséabond anéanti toute volonté d'apaisement.

Le constat Genevois n'est pas très brillant, tout le monde le dit, mais bien peu ont la volonté d'essayer de changer les choses.



La politique fédérale, elle, nous semble souvent plus efficace, mais plus distante aussi.

Pourtant de nombreux problèmes sont à résoudre, de nombreux chantiers sont en cours et notre pays fait face à de sérieux défis : place financière, soutien aux entreprises face au franc fort, politique familiale, transition énergétique, avenir des bilatérales, égalité des sexes et des individus en droit comme en fait. Autant de thèmes que les élus devront aborder avec la volonté de trouver des solutions, des consensus, en faisant preuve de pragmatisme et en ayant comme ambition de préparer la Suisse à l'avenir tout en préservant nos valeurs historiques : l'attachement à la démocratie, le respect des minorités, l'équité, la précision, la fiabilité, le libéralisme.

Venons-en maintenant au PBD.

Le bilan de notre jeune section est porteur d'espoir. Certains diront qu'il est trop tôt pour dresser un tel bilan. Nous n'avons participé qu'à une seule élection, avec un résultat décevant. La deuxième est en cours et nous n'avons de réalisations politiques à défendre sur plan cantonal.

Mais tout de même regardons le chemin parcouru.

Nous avons été fondé il y a un peu plus de deux ans, sous l'impulsion de Laurent Thurnherr, Thierry Vidonne, Gilles Champoud et Philippe Kunzi. Nous avons cherché à faire un travail sérieux, de réflexion, dans le plus pur respect des valeurs bourgeoises, nous nous sommes faits connaître. Nous avons prouvé que nous avons du souffle, de l'énergie à revendre, la volonté de bien faire, de faire juste. Nous avons démontré que nous ne transignons pas sur le fait que la politique devait se concevoir de manière saine, sans verser dans l'opportunisme. Nous avons fait preuve d'engagement et de volonté dans chacune de nos entreprises et, lorsque cette aventure a commencé, nous ne nous étions promis, entre nous, qu'une seule chose : essayer, essayer encore et ne jamais renoncer à nos principes.

Nous n'avons pas failli, nous sommes là aujourd'hui, fidèles à nos engagements, et nous comptons bien poursuivre le combat, aussi longtemps qu'il le faudra et avec l'aide de tous ceux qui partagent notre volonté de défendre ce canton contre l'opportunisme, l'immobilisme et le dogmatisme.

Alors je ne sais pas si le bilan est bon ou mauvais. Vous jugerez. Mais en ce qui me concerne, je suis fier de ce que nous avons accompli et de la ligne que nous avons tenue.

Pour compléter cet état des lieux, je dois vous parler de ce qu'accompli, encore en ce moment même, le PBD sur la scène fédérale.



En moins de 10 ans d'existence, le PBD s'est engagé de manière efficace sur de nombreux sujets.

- Pour une politique économique libérale et un entrepreneuriat responsable.
- Pour le maintient des bilatérales.
- Pour une place financière crédible.
- Pour une transition énergétique porteuse de compétitivité et d'emplois.
- Pour une prévoyance financée de manière pérenne.
- Pour une politique familiale et sociétale moderne.

Sur ces thèmes, et sur bien d'autre encore, le PBD a formulé de nombreuses propositions et obtenu plusieurs succès.

Parlons d'avenir !

Dans quelques instants, 7 Candidats vous seront présentés. La campagne que nous mènerons sera orientée autour de trois axes qui représentent les défis les plus importants que notre pays aura à relever.

Le PBD soutient les bilatérales tout en restant formellement opposé a toute adhésion à l'Union Européenne, s'engage pour une mise en œuvre pragmatique de l'initiative contre l'immigration de masse et entend encourager l'accès au marché du travail des femmes et des seniors.

Le PBD soutient la transition énergétique, veut garantir l'approvisionnement en énergie de notre pays tout en pilotant une sortie coordonnée du nucléaire. Nous soutiendrons une meilleure exploitation du potentiel hydraulique de notre pays et un système libéral d'incitation aux économies d'énergie.

Enfin le PBD soutient l'efficacité féminine. Derrière ce terme se cache la volonté du PBD de développer un maximum d'outils pour permettre aux femmes de mieux concilier la vie de famille et une activité professionnelle. Ainsi le PBD s'engagera pour une augmentation des places en crèche et pour l'introduction d'écoles à horaires continus. Des incitations fiscales seront également proposées pour les entreprises appliquant strictement le principe du salaire égal pour un travail égal.

En plus de ces thèmes centraux, le franc fort s'invitera aussi dans la campagne. Le PBD a été le premier parti à réagir en demandant des exonérations temporaires de TVA pour certains secteurs, une réduction de certains coûts administratifs ou encore une simplification de certaines formalités douanières.

Nous candidats porteront ces thèmes, et d'autres encore. Laissez moi maintenant vous les dévoiler :



Thierry Vidonne, entrepreneur responsable, Conseiller municipal à Hermance depuis 20 ans, candidat à l'adjointure au maire des élections municipales en cours et figure de sa commune portera les couleurs du PBD au Conseil des Etats.

Sandra Borgeaud, mettra à disposition son expérience d'ancienne attachée parlementaire et d'ancienne députée.

Anthony Jaria, très actif dans sa commune de Meyrin, engagé auprès de diverses associations, d'une énergie à toute épreuve, fait de l'intégrité politique son combat de tous les jours.

Yann Testa, qui a récemment rejoint le PBD, a porté le combat juridique contre la LPol devant les tribunaux. Il mettra son expérience juridique et législative au service des citoyens.

Mark Kugel, actuel candidat au Conseil municipal de Vernier, portera la voix de cette commune multiculturelle et populaire qu'il apprécie tant.

Enfin, **Laurent Thurnherr**, **Gilles Champoud** et **moi-même**, actuels candidats aux élections municipales en ville-de-Genève, membres fondateurs du PBD Genève, tous les trois membres du Comité cantonal, compléterons la liste.

Mesdames et messieurs vos candidats, avec votre soutien, porteront haut les couleurs du PBD jusqu'en octobre et défendront un canton de Genève dynamique et libéral au cœur d'une Suisse solidaire et responsable.

Merci pour votre attention, merci pour votre soutien, merci pour votre engagement, que le combat continue et que la soirée soit belle.

Merci à tous.



FACTSHEET:

Pour la voie des bilatérales

- **Mise en oeuvre de l'initiative contre l'immigration de masse**

Les associations économiques ont présenté leurs propositions de mise en oeuvre durant la première semaine de janvier 2015 et ce faisant ont repris 1:1 la proposition de mise en oeuvre orientée solutions du PBD. Ce dernier avait déjà fait parvenir au Conseil fédéral in corpore un modèle concret pour le calcul des limites notamment en s'en tenant aux accords de libre-circulation conclus avec l'UE, tout en se référant à l'avenir aux valeurs comparatives européennes en termes d'immigration. Ce faisant, la Suisse accepte l'immigration jusqu'à un pourcentage d'immigration nette correspondant à la moyenne des états-membres de l'UE ayant un solde migratoire positif. Puis entrent en vigueur des contingents plafonnés. Ces propositions de mise en oeuvre permettent de tenir compte de la volonté populaire sans enterrer les bilatérales et sans isoler la Suisse. Pour le PBD, cette voie est la seule disposant d'une chance de succès dans les négociations avec l'UE. Le PBD salue particulièrement qu'après des hésitations initiales, les associations économiques prennent une position nette, et qu'elles s'engagent clairement en faveur des bilatérales. Cette attitude va renforcer la position du Conseil fédéral dans ses négociations.

- **Ancrer le rapport à l'Europe dans la constitution**

Lors de la session d'automne le PBD a déposé une initiative parlementaire. Parallèlement aux négociations du Conseil fédéral avec l'UE et au processus législatif de politique intérieure, l'inscription dans la Constitution des relations contractuelles avec l'UE doit être préparée et soumise au souverain dans un délai convenable. Les rapports avec l'Europe peuvent ainsi être éclaircis durablement en temps utile et l'incertitude afférente éliminée. Il sera néanmoins bien entendu tenu compte de la volonté populaire de réduire l'immigration.

Le PBD est convaincu que le oui à une régulation de l'immigration n'est pas un non aux accords bilatéraux avec l'UE. Le résultat de cette votation est cependant l'expression d'une préoccupation justifiée concernant la situation actuellement insatisfaisante en matière d'immigration. En revanche, ce vote ne doit pas être interprété comme une volonté d'isoler complètement la Suisse de l'économie européenne. Il est essentiel pour notre économie, nos emplois et notre prospérité que la collaboration contractuelle soit poursuivie avec l'UE.

- **Recourir au potentiel des forces de travail indigènes**

En acceptant l'initiative populaire "Contre l'immigration de masse" le 9 février 2014, le peuple Suisse a souscrit au principe selon lequel la Suisse devrait gérer son



immigration de manière autonome, notamment en réduisant l'immigration. Il faut tenir compte de cette volonté populaire. Pour le PBD l'urgence et la nécessité de promouvoir le potentiel de la main-d'oeuvre indigène sont essentiels dans ce cadre. C'est pourquoi il a déposé deux motions durant la session d'automne. Ainsi le PBD charge le Conseil fédéral des mesures législatives destinées à promouvoir la main-d'oeuvre indigène afin de réduire notre dépendance à la main-d'oeuvre étrangère. L'encouragement des femmes et des personnes âgées à occuper un emploi y est central. De plus, le marché du travail doit être fondamentalement réorganisé : la politique en matière de formation doit répondre clairement à la demande en main-d'oeuvre.

- **Organe de coordination et mesures d'urgence**

Dans une seconde motion, le PBD exige des mesures d'urgence complémentaires et un organe de coordination se composant de représentants du Conseil fédéral, des cantons, de l'économie et des partenaires sociaux. L'initiative du Conseil fédéral contre la pénurie de personnel qualifié est absolument insuffisante, non coordonnée et trop lourde.

Depuis des années, le PBD demande encore et encore que la pénurie de personnel qualifié soit désamorcée par le biais de forces de travail suisses et que les opportunités sur le marché du travail pour les femmes et les plus de 50 ans soient améliorées. Pour les femmes reprenant une activité professionnelle, le PBD souhaite la mise en place d'un système d'incitation sur le modèle des bénéficiaires de l'aide sociale. Il doit en outre être possible pour les femmes de s'engager dans le domaine social sans les exigences précises requises; en effet, elles le font non seulement souvent mieux, mais contribueraient en même temps à réduire les coûts sociaux. Dans le domaine de la santé, la „désacadémisation“ des professions sociales et soignantes et la suppression du numerus clausus pour les physiothérapeutes seraient entre autres, des mesures utiles.



FACTSHEET:

Le PBD soutient sans conditions le tournant énergétique

Le PBD a été le premier parti bourgeois à exiger la sortie coordonnée du nucléaire. La responsabilité écologique n'est pas seulement un devoir envers les générations futures, mais offre également d'importantes opportunités économiques ayant un potentiel d'innovation au-dessus de la moyenne. C'est pourquoi le PBD s'engage activement pour une sortie coordonnée du nucléaire et pour un encouragement conséquent des ressources renouvelables et des innovations technologiques. Par sortie coordonnée du nucléaire, le PBD entend en particulier la garantie de la sécurité d'approvisionnement ainsi que la protection des investissements déjà consentis.

- **Le PBD dit OUI à la stratégie énergétique 2050 et donne des signaux déterminants**

Le PBD soutient la stratégie énergétique 2050. Il ne se contente pas d'exiger l'efficacité énergétique dans le secteur de l'électricité, mais pour toutes les autres sources d'énergie. La garantie du futur approvisionnement en énergie de la Suisse exige une approche globale devant inclure dans une même mesure toutes les sources d'énergie. Dans cet esprit, le PBD s'engage dans le domaine du stockage et soutient les stations de pompage-turbinage planifiées. De manière générale, le PBD demande une accélération de la procédure d'autorisation. Les règlements proposés pour accélérer la procédure dans le secteur du droit de l'électricité doivent certes être salués, mais ne suffisent pas pour réaliser dans les temps les lignes nécessaires. Lors du débat sur la stratégie énergétique au Conseil national dans le cadre de la session d'hiver, le PBD a pu donner des signaux déterminants: Grâce au PBD et aux autres forces constructives, le tournant énergétique est sur la bonne voie. Le concept du PBD a pu s'imposer dans le domaine de l'efficacité énergétique. Une notable contribution à un tournant énergétique réussi et pratique a ainsi été réalisée. De plus une pesée des intérêts, a permis d'accorder la même importance aux énergies renouvelables et aux intérêts nationaux de la protection du paysage. Ainsi les projets planifiés pourront être mis en oeuvre.

- **Le PBD dit OUI à l'encouragement de la grande hydraulique**

Les mesures d'encouragement de l'énergie hydraulique planifiées en rapport avec la stratégie énergétique 2050 vont dans la bonne direction. Mais le PBD considère depuis le début que leur effet est trop faible pour atteindre l'objectif de développement. Si on veut effectivement atteindre cet objectif, des mesures allant plus loin doivent être mises en oeuvre (Accélérations des procédures d'autorisation par limitation des droits de recours et d'opposition, accès plus difficile au Tribunal fédéral etc.). Le PBD a déposé avec succès plusieurs interventions en faveur de l'encouragement de l'énergie hydraulique.



Début avril 2014 il a été décidé au sein de la commission compétente (CEATE-N) d'examiner de plus près l'encouragement de l'énergie hydraulique indigène. Dans sa fonction de président de la sous-commission, le Conseiller national PBD Hans Grunder a pu donner des impulsions déterminantes sur cette question et lors du débat au Conseil national en session d'hiver, l'influence du PBD a permis que désormais la grande hydraulique soit traitée comme les autres nouvelles énergies renouvelables. Ceci est déterminant pour l'atteinte des objectifs. Ainsi deux-tiers des projets prêts à être construits et autorisés pourront être réalisés rapidement. Une contribution essentielle au remplacement de l'électricité d'origine nucléaire est ainsi apportée.

- **Le PBD dit OUI à une redevance incitative sur l'énergie**

Pour le PBD, passer du système d'encouragement au système d'incitation est la voie juste et urgente. Il s'est déjà prononcé en automne 2012 en faveur d'un système d'incitation dans le domaine de l'énergie, car les mécanismes de pilotage, contrairement aux subventions, sont libéraux et conformes à l'économie de marché. Les objectifs de la stratégie énergétique 2050 ne peuvent être atteints sur le long terme et économiquement parlant qu'avec un système d'incitation. Dans le meilleur des cas, des répercussions économiques positives en résulteront. Pour le PBD il est important que le système incitatif en matière d'énergie puisse être mis en oeuvre par étapes dès 2020, sans incidences sur le budget et si possible sur la quote-part fiscale. Il est important de prévoir des mesures compensatoires pour les entreprises gourmandes en énergie. De plus il faut tenir compte des régions périphériques. C'est pour cette raison aussi que le PBD a pris la direction de la campagne contre l'initiative remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie. Le PBD veut un système d'incitation énergétique efficace et non une taxe sur l'énergie inutile, coûteuse et injuste qui pèse sur les PME, les régions périphériques et la classe moyenne et qui augmentera encore les impôts dès l'entrée en vigueur de l'effet incitatif.



FACTSHEET :

Soutient l'efficacité féminine

Dans notre société, les femmes sont un pilier porteur qui de nos jours dépasse largement le cadre familial. Le PBD demande depuis longtemps leur promotion et leur renforcement sur le marché du travail.

Le chemin de l'égalité des sexes doit être poursuivi avec conséquence et ne doit pas être freiné par des visions passéistes du monde – dans l'esprit de l'idylle ménagère de l'UDC par exemple. Car au-delà de l'aspect de l'égalité, les arguments économiques doivent aussi être pris en compte. Si les femmes sont et restent plus fortement intégrées dans le marché du travail, la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée peut être désamorcée et le besoin en forces de travail étrangères réduit.

- **Signification économique d'une meilleure intégration des femmes**

On déplore en Suisse – avec raison - la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. Le PBD ne cesse d'exiger des mesures permettant de mieux exploiter le potentiel des forces de travail nationales. Le besoin en forces de travail étrangère et partant, l'immigration, peuvent ainsi être réduits. Outre des mesures pour maintenir les plus de 50 ans dans le circuit professionnel et une offensive de formation dans des domaines choisis (Domaines des sciences et de la technique, domaine de la santé), le PBD veut simplifier et rendre possible l'activité professionnelle pour davantage de femmes. Ceci est important du point de vue économique notamment aussi parce que la société investit des sommes importantes dans la formation des femmes. Si ces dernières quittent la vie active, les coûts d'investissement élevés n'auront pas été rentables pour la société. De plus, les équipes mixtes augmentent la qualité. Un plus grand nombre de femmes apportant sa contribution dans des équipes dirigeantes, doit donc être visé.

- **Améliorer la conciliation de la vie de famille et de la vie professionnelle**

Depuis des années, le PBD exige une amélioration des opportunités sur le marché du travail pour les femmes actives. Dans ce cadre le PBD s'engage pour une meilleure conciliation de la vie de famille et de la vie professionnelle, ceci notamment par le développement non-bureaucratique des places de crèche, ainsi que pour les horaires blocs et l'introduction d'écoles à horaire continu. A notre époque il ne doit pas être possible que de nombreuses femmes ayant un bon niveau d'éducation sortent de la vie active parce que les conditions-cadres exigent un choix entre la vie familiale et la vie professionnelle. Une offre suffisante de places de crèche et des écoles à horaire continu permettent aux femmes de mener leur activité professionnelle la journée.



- **Devoirs des entreprises**

Si les conditions-cadres – et les modèles de travail à temps partiel pour les hommes en font partie permettent de la manière visée les activités professionnelles des femmes avec enfants, les entreprises aussi ont des devoirs : Elles doivent se montrer disposées à valoriser en conséquence le potentiel de la force de travail féminine. La part de femmes aux niveaux de direction reste encore nettement trop réduite, alors qu'il est avéré que des équipes mixtes ont une performance élevée. Les entreprises sont appelées à engager, promouvoir et rémunérer en fonction des qualifications, du personnel féminin qualifié et des femmes-cadres. Pour cette raison, le PBD demande des incitations fiscales pour les entreprises disposant d'un rapport équilibré hommes/femmes et réalisant l'égalité salariale. Les modalités précises de ces réglementations doivent être fixées par branche entre partenaires sociaux et non imposées par l'Etat.

- **Oui à tous les modèles familiaux**

Dans une société moderne aussi, la famille forme le socle. Volontairement, le PBD n'oppose pas les différents modèles familiaux. Il s'identifie largement à „la famille traditionnelle“ et soutient dans la même mesure les formes modernes de communauté de vie avec des parents qui travaillent. Ceci également par conviction que l'économie a plus que jamais besoin des femmes et peut en tirer profit. Voilà quatre ans déjà, le PBD demandait des impôts et des rentes indépendants de l'état civil ; en 2013 il s'engageait en première ligne contre l'initiative UDC sur la famille qui avantageait surtout les familles à haut revenu et qui devait ramener les femmes aux fourneaux.

- **Promotion des femmes au PBD**

Les femmes doivent être prises en considération de manière égale lors de nominations à des mandats publics et des fonctions de cadre. Nous nous fixons cette même exigence, car le PBD veut promouvoir les femmes de manière consciente et ciblée. Le PBD et ses représentantes et représentants doivent agir là où des opportunités s'offrent pour placer des femmes qualifiées dans des fonctions de cadre ou de les élire dans des fonctions publiques. Une femme ne sera bien entendu pas préférée à un homme en sa seule qualité de femme; la qualification doit être le critère déterminant. En outre, les hommes du PBD soutiennent aussi cette politique du PBD et s'engagent pour la promotion des femmes.



Papier de position :

Solutions du PBD aux défis de politique économique et financière

La place helvétique et son modèle à succès se trouvent face à des défis de taille.

Après environ trois ans, la Banque Nationale Suisse a abandonné la défense du niveau plancher de l'euro à 1.20 et les prévisions des finances publiques doivent être revues à la baisse en regard des perspectives économiques. A cela s'ajoute une grande incertitude concernant la mise en oeuvre de l'initiative sur l'immigration de masse et par là, du rapport bilatéral à l'Europe. La menace d'une isolation économique, mais aussi le jeu intellectuel sur le sens du droit international et des droits de l'homme ont affaibli l'image de la Suisse à travers le monde. La Suisse, autrefois une place d'investissement stable et sûre, est devenue imprévisible pour beaucoup.

Dans cet environnement exigeant, il faut des solutions. Le PBD est prêt à apporter sa contribution à des solutions constructives, sensées et spécifiques. Mais il ne collaborera pas s'il s'agit d'utiliser abusivement et de manière opportuniste le franc fort à des fins politiques.

Ce ne sont pas les objectifs des différents partis qui comptent, mais la question comment aider de manière ciblée les entreprises et les secteurs concernés.

Franc fort – ni minimiser, ni dramatiser.

Après que la Banque Nationale Suisse ait soutenu l'Euro près de trois ans au seuil de 1.20, ce taux plancher a été abandonné. S'est alors produit ce qui avait été repoussé pendant près de trois ans : le cours de l'Euro a encore chuté et la force du franc s'est accentuée.

Les critiques à l'encontre de la Banque Nationale Suisse n'ont pas leur place ici. Le PBD apporte son soutien indéfectible à l'indépendance de la Banque Nationale. Il était clair dès le début que le seuil plancher de l'Euro était une mesure temporaire permettant principalement de gagner du temps. En revanche, le maintien des structures ne relève pas des attributions de la Banque Nationale Suisse.

Le franc fort n'est pas un phénomène nouveau, mais au contraire quasiment un fidèle compagnon de l'économie helvétique. Déjà avant la phase d'intervention de la Banque Nationale Suisse, l'Euro a chuté en (trop) peu de temps de près de 1.40 à 1.10 face au franc suisse. Le Dollars-US lui aussi n'a connu ces dernières années qu'un développement unidirectionnel face au franc suisse. Et malgré une monnaie forte en permanence, la Suisse fait partie des nations exportatrices les plus florissantes au monde.



Il n'y a rien à minimiser, même si les défis en eux-mêmes ne sont pas nouveaux et même si la Banque Nationale Suisse est parvenue par ses interventions à repousser les récents événements durant trois ans. Il n'y a en particulier rien à minimiser parce que ce sont précisément les turbulences inattendues et fortes des cours qui placent les entreprises et les secteurs concernés devant des tâches extrêmement difficiles, et que tout cela ne se fera pas sans douleur.

La compétitivité des secteurs de l'export et du tourisme est nettement restreinte par le franc fort parce qu'en comparaison de l'étranger, les coûts de la place helvétique augmentent. En raison de la haute importance économique de ces secteurs, pertes de croissance, délocalisations de la production à l'étranger, chiffres du chômage plus élevés et recettes fiscales diminuées menacent la Suisse.

C'est pourquoi des mesures étatiques de soutien doivent faire effet rapidement et spécifiquement là où elles sont nécessaires.

A court terme, le PBD voit principalement des possibilités dans des allègements financiers et administratifs :

- **Exemption temporaire de la TVA du tourisme et de la gastronomie :**

Par analogie au mécanisme du chômage partiel dans l'industrie de l'exportation, les secteurs du tourisme et de la gastronomie, fortement touchés devraient se voir offrir la possibilité d'être, sur demande, temporairement exemptés de la TVA. Dans ce cadre doivent être définis des critères clairs qui ne sont pas destinés au maintien des structures, mais à la promotion d'innovations.

De même, le PBD va continuer à s'engager pour un taux de TVA unique, ainsi qu'il l'a promis après la votation sur l'initiative sur la TVA. Tant qu'un taux unique n'est pas introduit, il faut au moins réaliser un « taux unique pour la gastronomie ».

- **Marchés publics : prise en compte des effets de change**

Dans le cadre des actuelles procédures d'appel d'offres, des critères clairs sont appliqués. Fondamentalement, il est juste et enrichissant pour la compétitivité que les prestataires indigènes soient toujours davantage en concurrence avec des prestataires étrangers. Mais pour que les chances soient identiques pour tous les prestataires, il ne faut pas que des effets de change faussent la comparabilité des offres. Il convient dès lors, pour la comparabilité des offres, de recourir à la parité économique effective et non plus aux cours de change volatiles du marché des devises.



- **Davantage de moyens pour la politique régionale:**

Les moyens pour la nouvelle politique régionale (NPR) doivent être augmentés. Le PBD va soutenir la proposition du Conseil fédéral d'une augmentation de près de 200 millions issus du fond existant, lequel fond pourrait encore être élargi. Dans l'ensemble, ces mesures servent à financer des projets touristiques particulièrement innovateurs, à optimiser la coordination des moyens et des acteurs, ainsi qu'à améliorer la collaboration entre les entreprises hôtelières.

- **Renforcer la CTI:**

La compétitivité de la Suisse au niveau international se caractérise particulièrement aussi par un fort potentiel d'innovation. La CTI, agence de promotion pour les innovations soutient cela par des moyens financiers, du conseil professionnel et la mise à disposition de réseaux. Le PBD est disposé à continuer à renforcer la CTI et à la doter de plus de moyens, en faveur d'une économie forte et innovatrice.

- **Simplifier les formalités douanières:**

Pour ce faire, les demandes déjà approuvées par le Parlement doivent être appliqués par une procédure d'urgence. Sont notamment concernées les mesures relatives aux procédures électroniques de passage en douane, à la marge de manoeuvre pour le passage des frontières et au passage au système ad valorem

http://www.parlament.ch/f/suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20143011

http://www.parlament.ch/f/suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20143012

http://www.parlament.ch/f/suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20143013

http://www.parlament.ch/f/suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20143014

http://www.parlament.ch/f/suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20143015

Il convient de constater que le Conseil fédéral et le Parlement ont, dans d'autres circonstances, bel et bien déjà amené avec succès des solutions rapides par le biais de la procédure d'urgence. Si on veut maintenant réagir sérieusement au franc fort, il faut aller vite. Ainsi, pour ce faire aussi procédures urgentes et mesures immédiates sont nécessaires. En cas de pertes inutiles de temps, ces mesures s'avèreraient inefficace.

Planification financière minutieuse

La dégradation des perspectives économiques a des conséquences sur le budget étatique. La menace de manques à gagner fiscaux, respectivement la baisse des recettes fiscales, exigent des mesures durables d'économie. Il convient ici d'agir clairement sur les coûts et non sur les investissements qui seront plus nécessaires que jamais dans une approche anticyclique.



C'est pourquoi le PBD exige que le programme de consolidation et de réexamen des tâches (CRT) soit mis en oeuvre dans les années à venir, dans les proportions dans lesquelles il a été inscrit au budget 2015 par le Parlement. De plus, le PBD attend du Conseil fédéral qu'il prenne en complément en main un examen stratégique des tâches afin de réaliser des allègements additionnels substantiels.

Des pertes fiscales inutiles des finances publiques sont plus insupportables que jamais au regard des perspectives. C'est pourquoi le PBD a pris connaissance avec satisfaction du rejet sans appel par le souverain de l'initiative sur « le remplacement de la TVA par une taxe sur l'énergie ».

Améliorer les conditions-cadres

Le PBD veut défendre et développer le modèle suisse à différents niveaux. Pour améliorer la l'attractivité de la place helvétique pour les entreprises établies et nouvelles, des conditions cadres favorables à l'économie et la stabilité politique sont nécessaires.

C'est pourquoi le PBD a tôt déjà esquissé des voies permettant de raccourcir l'incertitude née de l'acceptation de « l'initiative sur l'immigration de masse », et particulièrement de clarifier les relations avec l'Europe. De même, le PBD veut mettre en oeuvre la volonté populaire d'une réduction de l'immigration manifestée le 9 février 2014 par une promotion conséquente de la main-d'oeuvre indigène. De cette manière, il est possible, non seulement maintenir les accords bilatéraux avec l'Union Européenne, mais en plus, renoncer à une bureaucratie gigantesque et aux coûts qui y sont liés.

Il convient d'empêcher des charges nouvelles ou trop élevées pour les entreprises et les particuliers. Le PBD veut ainsi par exemple rejeter et combattre avec force les initiatives « sur les successions » et « Pro Service Public ».

L'augmentation de la bureaucratie est une réalité qui rend la vie des entreprises de plus en plus difficile. Les origines par contre sont multiples et parfois difficiles à déterminer. Le PBD ne les situe que partiellement dans l'environnement législatif du Parlement. Souvent, c'est après, au niveau de l'ordonnance et aussi de la marge d'interprétation de la mise en oeuvre au niveau de l'administration, que des obstacles exagérés et incompréhensibles sont créés.

En conséquence, le PBD exige de charger par motion le Conseil fédéral de réduire la charge administrative de manière massive dans les deux ans. Pour ce faire toutes les ordonnances fédérales doivent, dans un processus ordonné et systématique, être passées en revue quant à leur portée et leur complexité et massivement simplifiées. La valeur-cible serait une réduction d'un tiers du nombre, et au moins de la moitié de la portée des ordonnances. Les instructions, les directives et les lignes directrices doivent fondamentalement être supprimées complètement et appliquées uniquement lors d'exceptions justifiées.



En outre, le PBD s'engage pour l'introduction d'un droit de veto contre les ordonnances du Conseil fédéral. Le Parlement doit avoir la certitude que ce qui est exécuté au niveau de l'ordonnance est bien ce qui a été « commandé » au niveau législatif.

De plus, le PBD constate avec inquiétude que la croissance des postes dans l'administration est au-dessus de la moyenne en comparaison avec l'économie. Une croissance effective des postes n'a eu lieu ces dernières années en Suisse que dans le secteur de la santé et dans l'administration. Tous les autres secteurs font montre d'une évolution négative. Cela signifie dans les faits que la Suisse "investit en elle-même".

La Suisse doit faire siennes les forces de voies courtes et de processus légers – également dans l'administration – et ainsi offrir des conditions-cadres non-bureaucratiques aux entreprises. De ce point de vue, les attraits d'une augmentation de l'effectivité dans l'administration sont trop faibles. La question s'impose donc, si une optimisation des processus ne passerait pas par une diminution des ressources en personnel. Le PBD se réserve le droit de présenter en temps utile, des interventions et des demandes concrètes sur le sujet.

Faire avancer les projets stratégiques

Qui essaie maintenant d'empêcher des projets orientés sur le long terme et stratégiquement importants en prétendant combattre le franc fort à court terme, s'est non seulement égaré sur l'axe-temps, mais essaie de manière opportuniste de torpiller des dossiers politiquement impopulaires.

Le PBD veut faire exactement le contraire et s'engager pour des projets stratégiquement clés. Ceux-ci sont plus importants que jamais pour renforcer à nouveau la compétitivité de la Suisse.

Il faut ainsi mettre à profit l'impulsion d'innovation du tournant énergétique. Le PBD s'engage pour une mise en oeuvre conséquente et propice à l'économie du tournant énergétique et va continuer à l'avenir aussi, à se battre pour une sortie ordonnée du nucléaire ainsi que pour la promotion des ressources renouvelables et des technologies innovatrices. Il est persuadé qu'une mise en oeuvre conséquente de la stratégie énergétique 2050 est le meilleur programme conjoncturel pour le marché intérieur. L'impulsion d'innovation déclenchée par le tournant énergétique ouvre de nouvelles opportunités économiques. De nouveaux marchés s'offrent aux entreprises suisses sur la base du besoin de technologies intelligentes et de produits de qualités dans le domaine de l'énergie. Le passage du système des subventions à celui des incitations doit être accompli d'ici 2020 afin d'établir les conditions-cadres de la politique énergétique sur une conséquente base libérale et d'économie de marché.



Ce système incitatif en matière énergétique doit être mis en oeuvre sans incidences sur le budget et ni, si possible, sur la quote-part fiscale. Il doit en outre prévoir des mesures d'atténuation pour les entreprises à grande consommation d'énergie.

La réforme de l'imposition des entreprises III doit également être démarrée rapidement et mise en oeuvre. Elle augmente la compétitivité de même que la sécurité de planification.

Ceci est aussi valable pour d'autres projets qui mènent à une égalité des chances. Différentes réformes de la place financière par exemple, ne sont pas simplement des réglementations, mais un investissement dans la compétitivité et la crédibilité de la Suisse. Elles doivent être perçues comme une opportunité. La reconnaissance et la mise en oeuvre des normes globales sont inévitables. Il est par contre sensé d'éviter d'inutiles « swiss finishes » et de planifier la mise en oeuvre au même rythme que les principaux concurrents.